

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

30 juin 2007

### Table des matières

Bilan consolidé intermédiaire .....	2
États consolidés intermédiaires des résultats .....	3
États consolidés intermédiaires du résultat étendu.....	4
États consolidés intermédiaires de l'avoir des porteurs de parts .....	5
États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires .....	7-21

## Bilan consolidé intermédiaire

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	Au 30 juin 2007	Au 31 décembre 2006
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 411 \$	57 408 \$
Débiteurs	210 885	182 058
Charges payées d'avance	9 752	8 312
Frais de publication reportés	108 740	107 014
Impôts futurs	28 379	36 232
	<b>410 167</b>	<b>391 024</b>
FRAIS DE PUBLICATION REPORTÉS	10 078	6 592
IMMOBILISATIONS	157 411	134 743
AUTRES ACTIFS (note 4)	7 612	30 683
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	1 586	-
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES	1 123	6 359
ACTIFS INCORPORELS	2 124 676	2 018 214
ÉCART D'ACQUISITION	6 568 459	6 394 780
IMPÔTS FUTURS	14 294	20 852
	<b>9 295 406 \$</b>	<b>9 003 247 \$</b>
<b>PASSIF ET AVOIR DES PORTEURS DE PARTS</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	190 676 \$	208 337 \$
Distributions à payer	48 423	48 328
Produits reportés	89 943	88 930
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 7)	4 018	2 155
	<b>333 060</b>	<b>347 750</b>
CRÉDITS REPORTÉS (note 6)	26 857	43 948
IMPÔTS FUTURS	127 080	134 054
OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES	61 829	55 772
DETTE À LONG TERME (note 7)	2 169 417	2 301 678
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	3 081	-
DÉBENTURES ÉCHANGEABLES (note 8)	278 229	288 501
ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 9)	486 363	-
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE (note 3)	11 060	-
AVOIR DES PORTEURS DE PARTS	5 798 430	5 831 544
	<b>9 295 406 \$</b>	<b>9 003 247 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## États consolidés intermédiaires des résultats

**Pour les périodes terminées les 30 juin**

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

	Trimestres		Semestres	
	2007	2006	2007	2006
Produits	<b>411 110 \$</b>	340 324 \$	<b>795 351 \$</b>	636 094 \$
Charges d'exploitation	<b>190 791</b>	157 117	<b>371 589</b>	285 305
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	<b>220 319</b>	183 207	<b>423 762</b>	350 789
Amortissement	<b>49 982</b>	42 800	<b>94 012</b>	101 512
Bénéfice d'exploitation	<b>170 337</b>	140 407	<b>329 750</b>	249 277
Frais financiers, montant net (note 13)	<b>34 828</b>	34 001	<b>69 916</b>	61 783
Bénéfice avant dividendes sur actions privilégiées, impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	<b>135 509</b>	106 406	<b>259 834</b>	187 494
Dividendes sur actions privilégiées	<b>3 776</b>	-	<b>4 684</b>	-
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	<b>131 733</b>	106 406	<b>255 150</b>	187 494
Charge (économie) d'impôts	<b>3 600</b>	(7 785)	<b>6 066</b>	(11 930)
Part des actionnaires sans contrôle	<b>560</b>	-	<b>560</b>	-
<b>Bénéfice net</b>	<b>127 573 \$</b>	114 191 \$	<b>248 524 \$</b>	199 424 \$
Bénéfice de base par part	<b>0,24 \$</b>	0,23 \$	<b>0,47 \$</b>	0,40 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice par part (note 10)	<b>530 376 724</b>	505 676 976	<b>530 428 376</b>	496 448 841
Bénéfice dilué par part	<b>0,23 \$</b>	0,22 \$	<b>0,45 \$</b>	0,40 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part (note 10)	<b>584 463 707</b>	509 158 665	<b>574 572 284</b>	499 862 283

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## États consolidés intermédiaires du résultat étendu

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2007	Pour le semestre terminé le 30 juin 2007
<b>Bénéfice net</b>	<b>127 573 \$</b>	<b>248 524 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts connexes :</b>		
Gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours des périodes antérieures, porté au bénéfice au cours de la période considérée	(69)	(138)
Gains non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente au cours de la période considérée (déduction faite des impôts sur les bénéfices de 0,3 M\$)	1 870	1 870
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>1 801</b>	<b>1 732</b>
<b>Résultat étendu</b>	<b>129 374 \$</b>	<b>250 256 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## États consolidés intermédiaires de l'avoir des porteurs de parts

**Pour les semestres terminés les 30 juin**

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	<b>2007</b>							
	<b>Avoir des porteurs de parts (note 10)</b>	<b>Bons de souscription</b>	<b>Composante capitaux propres des débiteures échangeables</b>	<b>Parts restreintes</b>	<b>Surplus d'apport</b>	<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	<b>Déficit</b>	<b>Total</b>
Solde au 31 décembre 2006, tel que présenté précédemment	6 305 850 \$	6 250 \$	12 542 \$	(19 187) \$	7 515 \$	- \$	(481 426) \$	5 831 544 \$
Effet cumulé de l'adoption d'une nouvelle convention comptable (note 1)	-	-	-	-	-	2 202	537	2 739
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2007, montant retraité	6 305 850	6 250	12 542	(19 187)	7 515	2 202	(480 889)	5 834 283
Émission de parts	14 547	-	-	-	-	-	-	14 547
Parts restreintes (note 12)	-	-	-	(16 410)	4 714	-	-	(11 696)
Distributions (note 11)	-	-	-	-	-	-	(289 166)	(289 166)
Obligations en vertu d'options sur actions attribuées (note 12)	-	-	-	-	206	-	-	206
Autres éléments du résultat étendu	-	-	-	-	-	1 732	-	1 732
Bénéfice net du semestre	-	-	-	-	-	-	248 524	248 524
<b>Solde au 30 juin 2007</b>	<b>6 320 397 \$</b>	<b>6 250 \$</b>	<b>12 542 \$</b>	<b>(35 597) \$</b>	<b>12 435 \$</b>	<b>3 934 \$</b>	<b>(521 531) \$</b>	<b>5 798 430 \$</b>

2006

	<b>Avoir des porteurs de parts (note 10)</b>	<b>Parts restreintes</b>	<b>Surplus d'apport</b>	<b>Déficit</b>	<b>Total</b>
Solde au 31 décembre 2005	5 381 984 \$	(2 619) \$	1 759 \$	(385 480) \$	4 995 644 \$
Émission de parts	558 934	-	-	-	558 934
Parts restreintes (note 12)	-	(15 696)	2 995	-	(12 701)
Distributions (note 11)	-	-	-	(253 998)	(253 998)
Obligations en vertu d'options sur actions attribuées (note 12)	-	-	206	-	206
Bénéfice net du semestre	-	-	-	199 424	199 424
<b>Solde au 30 juin 2006</b>	<b>5 940 918 \$</b>	<b>(18 315) \$</b>	<b>4 960 \$</b>	<b>(440 054) \$</b>	<b>5 487 509 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

**Pour les périodes terminées les 30 juin**

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	Trimestres		Semestres	
	2007	2006	2007	2006
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Bénéfice net	127 573 \$	114 191 \$	248 524 \$	199 424 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :				
Amortissement	49 982	42 800	94 012	101 512
Amortissement des frais de financement reportés	986	520	2 183	932
Accroissement de valeur lié aux débetures échangeables	551	-	1 100	-
Coûts nets au titre des régimes d'avantages sociaux	3 719	3 027	6 651	6 224
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	2 445	7 878	4 385	10 235
Impôts futurs	1 759	(4 527)	5 059	(8 571)
Part des actionnaires sans contrôle	560	-	560	-
Variation de l'actif et du passif d'exploitation	(12 313)	1 577	(34 750)	(33 854)
	175 262	165 466	327 724	275 902
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise (note 3)	(341 769)	(768 552)	(341 769)	(899 768)
Acquisition d'immobilisations	(20 310)	(15 299)	(38 114)	(27 075)
Produit des avantages incitatifs relatifs à un bail	-	-	1 826	184
Acquisition d'un placement	(5 000)	-	(5 000)	-
Acquisition d'actifs incorporels	-	(2 450)	(20)	(2 460)
	(367 079)	(786 301)	(383 077)	(929 119)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Émission de la dette à long terme	111 000	635 500	111 000	885 169
Remboursement sur la dette à long terme	(921)	(27 144)	(244 427)	(209 082)
Distributions aux porteurs de parts	(144 488)	(130 185)	(289 071)	(248 266)
Émission de parts, montant net	-	(452)	-	241 629
Émission d'actions privilégiées	200 000	-	500 000	-
Produit de l'exercice d'options (note 10)	2 707	1 841	4 094	2 799
Achat de parts restreintes	(793)	(1 810)	(16 410)	(15 696)
Frais de financement reportés	(6 370)	(4 323)	(14 830)	(5 287)
	161 135	473 427	50 356	651 266
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(30 682)	(147 408)	(4 997)	(1 951)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	83 093	194 877	57 408	49 420
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>52 411 \$</b>	<b>47 469 \$</b>	<b>52 411 \$</b>	<b>47 469 \$</b>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de ce qui suit :				
Encaisse	12 420 \$	15 869 \$	12 420 \$	15 869 \$
Placements à court terme	39 991	31 600	39 991	31 600
	52 411 \$	47 469 \$	52 411 \$	47 469 \$

**Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 14)**

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## 1. Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés (les « états financiers ») ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et comprennent les comptes du Fonds de revenu Pages Jaunes (le « Fonds »), de YPG Trust (la « Fiducie »), de YPG LP, de YPG General Partner Inc. (« YPG GP »), de Les Placements YPG Inc., de Groupe Pages Jaunes Cie (« GPJ »), de même que ceux de Société Trader (« Trader ») et de LesPAC s.e.n.c. (« LesPAC »). Les présents états financiers ne comprennent pas toute l'information à fournir requise par les PCGR du Canada relativement à des états financiers annuels et, par conséquent, ils devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels les plus récents pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

La préparation de ces états financiers est basée sur les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que les états financiers annuels les plus récents pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, à l'exception des conventions comptables suivantes, lesquelles ont été adoptées rétroactivement avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2007 sans retraitement des états financiers.

### Modification de conventions comptables

a) Chapitre 3855, intitulé *Instruments financiers – constatation et évaluation*. Ce chapitre établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers figurant au bilan et les normes de présentation des gains et des pertes dans les états financiers. En vertu de la nouvelle norme, les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, les instruments financiers classés comme des actifs financiers disponibles à la vente, détenus à des fins de transaction et instruments financiers dérivés, qu'ils fassent ou non partie d'une relation de couverture, doivent être évalués à la juste valeur dans le bilan à chaque date de clôture de l'exercice, tandis que les autres instruments financiers sont mesurés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Fonds a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont mesurés à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans le bénéfice net.
- Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances, et sont comptabilisés au coût après amortissement.
- Les créditeurs et charges à payer, les distributions à payer, la dette à long terme, les débentures échangeables et les actions privilégiées sont classés comme autres passifs et sont mesurés au coût après amortissement.

### Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont composés principalement des honoraires versés aux avocats et aux comptables, des commissions des preneurs fermes et d'autres coûts directement attribuables à l'émission des actifs et passifs financiers correspondants. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et passifs financiers classés comme autres que détenus à des fins de transaction. En raison de cette nouvelle convention, les coûts de transaction auparavant présentés comme des frais de financement reportés ont été reclassés en diminution de la dette à long terme et des débentures échangeables et ajustés d'un montant de 0,7 M\$, déduction faite des impôts connexes, porté au crédit du déficit pour refléter l'utilisation de la méthode du taux d'intérêt effectif plutôt que la méthode de l'amortissement linéaire qui était antérieurement appliquée.

### Dérivés non financiers et intégrés

En outre, afin de se conformer au chapitre 3855, le Fonds a réexaminé tous les contrats en vigueur pour repérer les dérivés non financiers ainsi que les dérivés intégrés. Le Fonds a choisi le 1<sup>er</sup> janvier 2003 comme date de transition pour les dérivés intégrés, comme le permet la norme. Cette mesure n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

## 1. Mode de présentation (suite)

### Couverture

Le Fonds a recours à des dérivés de taux d'intérêt afin de gérer la combinaison des taux d'intérêt fixes et variables sur sa dette à long terme et de gérer le risque de taux d'intérêt relatif aux émissions futures prévues.

- Couverture de juste valeur

La valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des gains et des pertes attribuables au risque couvert, un montant correspondant étant inscrit dans le bénéfice net. L'instrument de couverture est comptabilisé à la juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le bénéfice net.

- Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de juste valeur de l'élément de couverture est constatée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, tandis que la partie inefficace est constatée dans les autres produits. Les montants constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu dans le cadre de couvertures de flux de trésorerie sont reclassés dans le bénéfice net de la période ou des périodes au cours de laquelle ou desquelles l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice net.

Au 31 décembre 2006, le montant des gains reportés sur les activités de couverture abandonnées ayant trait aux couvertures de juste valeur a été reclassé dans la dette connexe, tandis que le montant lié aux couvertures de flux de trésorerie a été reclassé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et ajusté d'un montant de 0,2 M\$, déduction faite des impôts connexes, porté au débit du déficit pour refléter l'utilisation de la méthode du taux d'intérêt effectif plutôt que de la méthode de l'amortissement linéaire qui était antérieurement appliquée.

b) Le chapitre 1530, intitulé *Résultat étendu*. Ce chapitre énonce des recommandations à l'égard de l'information à fournir et de la présentation concernant le résultat étendu et ses composantes. Le résultat étendu correspond à la variation de l'avoir des porteurs de parts découlant d'opérations autres que celles résultant de placements des porteurs de parts ou des distributions versées aux porteurs de parts. Ces opérations et ces événements incluent les gains et les pertes non réalisés par suite des fluctuations de la juste valeur de certains instruments financiers.

c) Le chapitre 3865, intitulé *Couvertures*. Les recommandations donnent de l'information additionnelle par rapport à celles énoncées dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13 (la « NOC-13 »), intitulée *Relations de couverture*. Ce chapitre décrit à quel moment et de quelle manière la comptabilité de couverture peut être appliquée en plus d'indiquer l'information à fournir. La comptabilité de couverture permet de comptabiliser les gains, les pertes, les produits et les charges découlant des instruments financiers dérivés au cours de la même période que ceux découlant de l'élément couvert sous-jacent. Lors de la transition, conformément au chapitre 3865, le gain net reporté lié aux activités de couverture a été reclassé dans la valeur comptable de la dette sous-jacente ou du cumul des autres éléments du résultat étendu (après impôts), s'il y a lieu.

Le tableau suivant présente un sommaire des ajustements apportés au bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2007, à la suite de l'adoption des nouvelles normes.

Augmentation (diminution) des éléments suivants :

Frais de financement reportés (note 4)	<b>(30 376) \$</b>
Instruments financiers dérivés – actifs	<b>636 \$</b>
Gain net reporté lié aux activités de couverture (note 6)	<b>(18 963) \$</b>
Dette à long terme	<b>(2 265) \$</b>
Débiteures échangeables	<b>(12 516) \$</b>
Passif d'impôts futurs	<b>1 265 \$</b>
Déficit	<b>(537) \$</b>
Cumul des autres éléments du résultat étendu	<b>2 202 \$</b>

d) Le chapitre 3251, intitulé *Capitaux propres*, a remplacé le chapitre 3250, intitulé *Surplus*. Ce chapitre décrit les normes de présentation des capitaux propres et de la variation des capitaux propres pour la période par suite de l'application du chapitre 1530, intitulé *Résultat étendu*.

e) Le chapitre 1506, intitulé *Modifications comptables*. Ce chapitre décrit les critères à respecter lors du changement de méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

## 2. Description du Fonds

Le Fonds est une fiducie à but restreint sans personnalité morale créée en vertu des lois de la province d'Ontario le 25 juin 2003 en vertu d'une déclaration de fiducie et modifiée par des déclarations modifiées et mises à jour. Le Fonds a été créé afin d'investir, par l'intermédiaire de la Fiducie, qui est détenue en propriété exclusive, dans des parts de société en commandite de YPG LP et des actions de YPG GP, l'associé commandité de YPG LP. YPG LP, par l'intermédiaire de filiales, exerce des activités liées aux annuaires imprimés et en ligne en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario, au Québec et dans le Canada atlantique et des activités liées à la publicité sous forme d'annonces classées dans toutes les provinces du Canada.

Le 30 avril 2007, le Fonds a acquis les actifs d'Aliant Services d'annuaire (« Aliant »), dans laquelle il détenait déjà une participation de 12,86 %, pour une contrepartie totale de 331,2 M\$ (se reporter à la note 3, intitulée *Acquisitions d'entreprises*).

Le 19 avril 2007, le Fonds a acquis une participation de 50 % dans un nouveau partenariat, LesPAC, qui exploite LesPAC.com, pour une contrepartie totale de 10,5 M\$ (se reporter à la note 3, intitulée *Acquisitions d'entreprises*).

Dans les présentes, les références au Fonds représentent la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et la présentation de l'information à fournir sur le Fonds et ses filiales sur une base consolidée. Les résultats d'Aliant ont été consolidés à compter du 30 avril 2007 et ceux de LesPAC, à compter du 19 avril 2007.

## 3. Acquisitions d'entreprises

### a) Acquisition d'Aliant Services d'annuaire

Le 30 avril 2007, le Fonds a acquis la tranche résiduelle de 87,14 % des actifs d'Aliant, dans laquelle nous détenons déjà une participation de 12,86 % pour une contrepartie de 331,2 M\$ (y compris les coûts liés à l'acquisition de 3,9 M\$). Avant le 30 avril 2007, le Fonds comptabilisait sa participation de 12,86 % dans Aliant selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Le financement de l'acquisition d'Aliant a été effectué au moyen de prélèvements sur les facilités de crédit existantes et des fonds en caisse.

Aliant était l'éditeur d'annuaires titulaire des quatre provinces de l'Atlantique et publie plus de 35 annuaires avec un tirage total de 1,8 million d'exemplaires. Cette entreprise fait partie du secteur Annuaires.

Le Fonds a comptabilisé l'acquisition selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'acquisition a été réparti entre les actifs nets identifiables acquis en fonction de leur juste valeur. La répartition du prix d'acquisition est préliminaire et pourrait changer lorsque les évaluations finales des actifs acquis et des passifs pris en charge seront terminées et que la détermination finale des coûts liés à l'acquisition sera établie. La juste valeur des actifs nets identifiables acquis sous-jacents d'Aliant est répartie de la façon suivante :

Actifs et passifs à court terme	
Débiteurs	8 006 \$
Charges payées d'avance	130
Actif d'impôts futurs	436
Créditeurs et charges à payer	(3 922)
Immobilisations	122
Actifs incorporels	
Entente de non-concurrence et logo	42 500
Contrats conclus avec des clients	27 500
Relations clients	90 000
Actif d'impôts futurs	4 978
Obligations au titre des prestations constituées	(4 642)
Actifs nets identifiables acquis	165 108
Écart d'acquisition	166 096
Prix d'acquisition	331 204 \$

### 3. Acquisitions d'entreprises (suite)

#### Contrepartie :

Encaisse	327 279 \$
Coûts de la transaction	3 925
	331 204 \$

#### b) Acquisition de LesPAC

Le 19 avril 2007, une filiale du Fonds a acquis une participation de 50 % dans LesPAC pour une contrepartie de 10,6 M\$ (y compris les coûts liés à l'acquisition de 0,1 M\$). Le financement de l'acquisition de LesPAC a été effectué au moyen des fonds en caisse. Aux termes de la NOC-15, intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, le Fonds est considéré comme le principal bénéficiaire et, par conséquent, il a consolidé les résultats de LesPAC.

LesPAC.com est le principal site Web généraliste de petites annonces au Québec. Cette entreprise fait partie du secteur Médias verticaux.

Le Fonds a comptabilisé l'acquisition selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'acquisition a été réparti entre les actifs nets identifiables acquis en fonction de leur juste valeur. La répartition du prix d'acquisition est préliminaire et pourrait changer lorsque les évaluations finales des actifs acquis et des passifs pris en charge seront terminées et que la détermination finale des coûts liés à l'acquisition sera établie. La juste valeur des actifs nets identifiables acquis sous-jacents de LesPAC est répartie de la façon suivante :

Actifs et passifs à court terme	
Débiteurs	775 \$
Charges payées d'avance	54
Créditeurs et charges à payer	(411)
Immobilisations	280
Actifs incorporels	
Marque de commerce	16 000
Entente de non-concurrence	3 700
Part des actionnaires sans contrôle	(10 500)
Passif d'impôts futurs	(3 102)
Actifs nets identifiables acquis	6 796
Écart d'acquisition	3 769
Prix d'acquisition	10 565 \$

#### Contrepartie :

Encaisse	10 500 \$
Coûts de la transaction	65
	10 565 \$

## 4. Autres actifs

	30 juin 2007	31 décembre 2006
Frais de financement reportés (note 1)	- \$	30 376 \$
Placement	7 214	-
Autres	398	307
	<b>7 612 \$</b>	<b>30 683 \$</b>

Au cours du trimestre, le Fonds a effectué un placement stratégique dans des actions ordinaires de Call Genie Inc. (« Call Genie »). Call Genie est un chef de file dans le secteur des produits améliorés de recherche locale activés par la voix sur téléphone cellulaire et des services aux fournisseurs de services sans fil, aux fournisseurs d'assistance-annuaire et aux éditeurs d'annuaires. Ce placement est classé comme disponible à la vente et est comptabilisé à sa juste valeur.

## 5. Régimes d'avantages sociaux des employés

Le coût net des régimes d'avantages sociaux pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007 s'établissait à 3,7 M\$ (2,4 M\$ en 2006) et à 6,6 M\$ (6,1 M\$ en 2006). Le coût des autres avantages s'est élevé à 1,3 M\$ (1,1 M\$ en 2006) et à 1,8 M\$ (2 M\$ en 2006) pour les mêmes périodes.

## 6. Crédits reportés

	30 juin 2007	31 décembre 2006
Avantages incitatifs relatifs à un bail	26 857 \$	24 985 \$
Gain net reporté lié aux activités de couverture (note 1)	-	18 963
	<b>26 857 \$</b>	<b>43 948 \$</b>

## 7. Dette à long terme

	30 juin 2007			
	Montant en capital	Ajustement de juste valeur de l'élément couvert	Frais de financement reportés	Total
Billets à moyen terme	2 050 000 \$	12 402 \$	(17 928) \$	2 044 474 \$
Papier commercial	111 000	-	-	111 000
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	17 961	-	-	17 961
	2 178 961	12 402	(17 928)	2 173 435
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	4 018	-	-	4 018
	<b>2 174 943 \$</b>	<b>12 402 \$</b>	<b>(17 928) \$</b>	<b>2 169 417 \$</b>

## 7. Dette à long terme (suite)

	31 décembre 2006
Billets à moyen terme	2 050 000 \$
Papier commercial	242 800
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	11 033
	2 303 833
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	2 155
	2 301 678 \$

En raison de l'adoption des nouvelles conventions comptables, comme il est décrit à la note 1, le Fonds a reclassé les frais de financement reportés et les gains reportés sur les relations de couverture de juste valeur dans la dette réelle pour laquelle ils ont été engagés.

## 8. Débentures échangeables

	30 juin 2007	31 décembre 2006
Montant en capital	300 000 \$	300 000 \$
Composante capitaux propres	(12 542)	(12 542)
Accroissement de valeur	2 143	1 043
Frais de financement reportés (note 1)	(11 372)	-
	278 229 \$	288 501 \$

## 9. Actions privilégiées

	30 juin 2007
Actions émises, séries 1 et 2	500 000 \$
Composante dérivé	1 586
Frais de financement reportés	(15 223)
	486 363 \$

### a) Série 1

Le 6 mars 2007, Les Placements YPG Inc. ont émis 12 000 000 d'actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende cumulatif de série 1 (les « actions de série 1 »), pour un produit net de 291 M\$ après déduction des commissions des preneurs fermes d'un montant de 8 M\$ et d'autres frais d'émission de 1 M\$.

### Droits de vote

La totalité des actions de série 1 émises et en circulation sont des actions sans droit de vote, sauf dans des circonstances particulières où les porteurs ont droit à un vote par action.

## 9. Actions privilégiées (suite)

### Droits aux dividendes

Les porteurs d'actions de série 1 ont droit à des dividendes en espèces privilégiés cumulatifs, lorsque le conseil d'administration juge la situation et le moment appropriés, d'un montant de 1,0625 \$ par action privilégiée chaque année, payables trimestriellement.

### Rachat par l'émetteur

À compter du 31 mars 2012, Les Placements YPG Inc. pourront, à leur gré, racheter au pair les actions de série 1 en totalité ou en partie en échange d'espèces. De même, à compter du 31 mars 2012, mais avant le 31 décembre 2012, Les Placements YPG Inc. pourront également, à leur gré, échanger les actions de série 1 en circulation, en totalité ou en partie, contre des parts librement négociables du Fonds. En outre, les actions de série 1 seront rachetables à prime en espèces ou échangeables au gré de Les Placements YPG Inc. en totalité contre des parts du Fonds à compter du 31 mars 2007 pourvu que tout échange ayant lieu avant le 31 mars 2012 se limite à des circonstances, prévues par la loi ou en fonction d'une ordonnance du tribunal, en vertu desquelles les porteurs d'actions de série 1 ont le droit de voter séparément. Cette option correspond à la définition d'un dérivé intégré conformément aux PCGR et est comptabilisée à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats.

### Rachat par le porteur

À compter du 31 décembre 2012, chaque action privilégiée sera rachetable, au gré du porteur, à un prix équivalant à 25,00 \$ par action plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé.

### b) Série 2

Le 8 juin 2007, Les Placements YPG Inc. ont émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende cumulatif de série 2 (les « actions de série 2 »), pour un produit net de 193 M\$ après déduction des commissions des preneurs fermes d'un montant de 6 M\$ et d'autres frais d'émission de 1 M\$.

### Droits de vote

La totalité des actions de série 2 émises et en circulation sont des actions sans droit de vote, sauf dans des circonstances particulières où les porteurs ont droit à un vote par action.

### Droits aux dividendes

Les porteurs d'actions de série 2 ont droit à des dividendes en espèces privilégiés cumulatifs, lorsque le conseil d'administration juge la situation et le moment appropriés, d'un montant de 1,25 \$ par action privilégiée chaque année, payables trimestriellement.

### Rachat par l'émetteur

À compter du 30 juin 2012, Les Placements YPG Inc. pourront, à leur gré, racheter les actions de série 2 en totalité ou en partie en échange d'espèces, à prime décroissante jusqu'au 30 juin 2016 et au pair par la suite. De même, à compter du 30 juin 2012, mais avant le 30 juin 2017, Les Placements YPG Inc. pourront, à leur gré, échanger les actions de série 2 en circulation, en totalité ou en partie, contre des parts librement négociables du Fonds, à prime décroissante jusqu'au 30 juin 2016 et au pair par la suite. En outre, les actions de série 2 seront rachetables à prime en espèces ou échangeables au gré de Les Placements YPG Inc. en totalité contre des parts du Fonds à compter du 30 juin 2007 pourvu que tout échange ayant lieu avant le 30 juin 2012 se limite à des circonstances, prévues par la loi ou en fonction d'une ordonnance du tribunal, en vertu desquelles les porteurs d'actions de série 2 ont le droit de voter séparément. Cette option correspond à la définition d'un dérivé intégré conformément aux PCGR et est comptabilisée à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats.

## 9. Actions privilégiées (suite)

### Rachat par le porteur

À compter du 30 juin 2017, chaque action privilégiée sera rachetable, au gré du porteur, à un prix équivalant à 25,00 \$ par action plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé.

## 10. Avoir des porteurs de parts

La déclaration de fiducie du Fonds prévoit qu'un nombre illimité de parts peuvent être émises. Chaque part est cessible et représente une participation véritable, indivise et égale, dans toutes les distributions du Fonds tirées soit du bénéfice net, soit des gains en capital nets réalisés (autres que les gains en capital nets réalisés distribués aux porteurs de parts qui demandent un rachat), soit d'autres montants, ou dans l'actif net du Fonds en cas de liquidation ou de dissolution du Fonds. Toutes les parts appartiennent à la même catégorie et comportent les mêmes droits et privilèges. Les parts émises ne feront pas l'objet d'appels de fonds ou d'évaluations futurs et confèrent une voix à leur porteur pour chaque part entière détenue à toutes les assemblées des porteurs de parts.

	30 juin 2007	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 31 décembre 2006	532 067 956	6 305 850 \$
Parts émises	1 044 275	14 547
<b>Solde au 30 juin 2007<sup>1, 2</sup></b>	<b>533 112 231</b>	<b>6 320 397 \$</b>

	30 juin 2006	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 31 décembre 2005	472 245 176	5 381 984 \$
Parts émises <sup>1</sup> (déduction faite des frais d'émission de 11,1 M\$ avant impôts sur les bénéfices connexes de 3,9 M\$)	34 714 074	558 934
<b>Solde au 30 juin 2006<sup>1, 2</sup></b>	<b>506 959 250</b>	<b>5 940 918 \$</b>

1. Comprend 15 000 000 de parts échangeables de YPG LP (19 000 000 en 2006) émises à titre de contrepartie partielle de l'acquisition, lesquelles sont incluses dans l'avoir des porteurs de parts puisqu'elles respectent les critères de l'abrégé CPN-151 du Comité sur les problèmes nouveaux, intitulé *Titres échangeables émis par des filiales de fiducies de revenu*.

2. Comprend 2 411 145 parts restreintes (1 148 955 en 2006) émises en vertu du régime de parts restreintes.

### Bons de souscription

	Nombre de bons de souscription	Montant
<b>Solde au 31 décembre 2006 et au 30 juin 2007</b>	<b>12 500 000</b>	<b>6 250 \$</b>

### Exercice des options

Durant le deuxième trimestre de 2007, les détenteurs d'options ont exercé 690 255 options à un prix d'exercice de 3,92 \$ l'option pour une contrepartie en espèces de 2,7 M\$. Ces options ont été exercées et échangées contre 690 255 actions de Les Placements YPG Inc., lesquelles ont été automatiquement échangées contre 690 255 parts du Fonds, conformément à la convention de liquidité pour les détenteurs d'options, d'une valeur déclarée moyenne d'environ 14,37 \$ l'action et qui, à leur tour, ont été échangées contre des parts de YPG LP. L'opération a donné lieu à une augmentation de 7,2 M\$ de l'écart d'acquisition.

Durant le semestre terminé le 30 juin 2007, les détenteurs d'options ont exercé 1 044 275 options à un prix d'exercice de 3,92 \$ l'option pour une contrepartie en espèces de 4,1 M\$. Ces options ont été exercées et échangées contre 1 044 275 actions de Les Placements YPG Inc., lesquelles ont été automatiquement échangées contre 1 044 275 parts du Fonds, conformément à la convention de liquidité pour les détenteurs d'options, d'une valeur déclarée moyenne d'environ 13,93 \$ l'action et qui, à leur tour, ont été échangées contre des parts de YPG LP. L'opération a donné lieu à une augmentation de 10,4 M\$ de l'écart d'acquisition.

## 10. Avoir des porteurs de parts (suite)

### Bénéfice par part

Le tableau suivant présente un rapprochement du nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par part et du nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part :

	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les semestres terminés les 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par part	<b>530 376 724</b>	505 676 976	<b>530 428 376</b>	496 448 841
Effet dilutif des options	<b>1 407 765</b>	2 425 532	<b>1 663 691</b>	2 674 234
Effet dilutif des parts restreintes	<b>2 384 498</b>	1 056 157	<b>2 077 334</b>	739 208
Effet dilutif des actions privilégiées	<b>27 176 896</b>	-	<b>15 923 079</b>	-
Effet dilutif des débentures échangeables	<b>23 117 824</b>	-	<b>24 479 804</b>	-
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part	<b>584 463 707</b>	509 158 665	<b>574 572 284</b>	499 862 283

## 11. Distributions aux porteurs de parts

La politique de distribution du Fonds consiste à distribuer la plus grande tranche possible de ses liquidités disponibles aux porteurs de parts, en tenant compte du rendement réel et prévu, des montants nécessaires pour assurer le service de la dette, des dépenses en immobilisations au titre de l'investissement de maintien, des impôts et d'autres éléments.

Au cours du semestre terminé le 30 juin 2007, le Fonds a déclaré des distributions totales aux porteurs de parts de 289,2 M\$ (254 M\$ en 2006), ou de 0,5450 \$ la part (0,5092 \$ la part en 2006).

## 12. Régimes de rémunération à base d'actions

Les régimes de rémunération à base d'actions du Fonds comprennent le régime de parts restreintes ainsi qu'un régime d'options sur actions.

### Régime de parts restreintes

Le 30 août 2004, YPG LP a établi, par l'intermédiaire de son associé commandité YPG GP, le régime de parts restreintes de GPJ (le « Régime ») pour favoriser la détention de parts, améliorer la capacité de GPJ d'attirer, de motiver et de retenir le personnel clé, récompenser les participants pour un rendement exceptionnel et la croissance des distributions en espèces du Fonds qui y est associée, et concilier les intérêts des participants et des porteurs de parts du Fonds.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006 (attributions avant 2006), les employés qui recevaient des parts en vertu du Régime se voyaient attribuer, en proportions égales, des parts liées à des critères de temps et de rendement. Au cours des exercices 2006 et 2007, YPG LP a attribué des parts restreintes à des membres clés de la direction pour la période allant de 2006 à 2009, lesquelles sont liées à des critères de rendement seulement, et a également attribué des parts restreintes à des administrateurs indépendants de YPG GP, l'associé commandité de YPG LP, lesquelles sont liées à des critères de temps uniquement.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative aux attributions :

Pour le semestre terminé le 30 juin 2007		
Nombre de parts restreintes		
	Attributions avant 2006	Attributions en 2006 et en 2007
En cours au début	204 437	515 012
Attribuées	-	611 694
Confisquées	-	(6 498)
Distributions en espèces réinvesties	10 911	26 455
<b>En cours à la fin</b>	<b>215 348</b>	<b>1 146 663</b>
<b>Acquises à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Pour le semestre terminé le 30 juin 2006		
Nombre de parts restreintes		
	Attributions avant 2006	Attributions en 2006
En cours au début	204 578	-
Attribuées	-	499 203
Distributions en espèces réinvesties	3 085	-
<b>En cours à la fin</b>	<b>207 663</b>	<b>499 203</b>
<b>Acquises à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Au cours du semestre terminé le 30 juin 2007, 611 694 parts restreintes ont été attribuées (499 203 en 2006) pour un montant de 8,2 M\$ (8,3 M\$ en 2006), à une valeur de marché moyenne de 13,50 \$ (16,62 \$ en 2006). À l'exclusion des attributions avant 2006 et des parts restreintes attribuées aux administrateurs, le nombre de parts restreintes dont les droits sont acquis pourrait potentiellement atteindre le double du nombre actuel de parts restreintes attribuées si le rendement réel atteint le niveau maximal déterminé dans les objectifs. Par conséquent, un montant de 15,4 M\$ (15,6 M\$ en 2006) a servi à l'acquisition de 1 140 347 parts restreintes (941 292 en 2006) du Fonds sur le marché libre de la Bourse de Toronto. Ces parts sont détenues dans un compte de garantie bloqué afin d'offrir un versement de 200 %, sous réserve d'un ajustement au moment de l'acquisition des droits. Au 30 juin 2007, aucune part restreinte n'avait été attribuée à un salarié en particulier et 1 049 134 parts restreintes (442 089 en 2006) représentaient la tranche offrant un versement de 200 %. De plus, un montant de 1 M\$ (0,1 M\$ en 2006) a été réinvesti dans l'acquisition de 65 708 parts restreintes (3 085 en 2006) à même le produit des distributions sur les parts restreintes mises en mains tierces.

Une charge de rémunération totale de 2,4 M\$ et de 4,7 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007, respectivement (1,6 M\$ et 3 M\$, respectivement, en 2006) a été comptabilisée dans les états consolidés intermédiaires des résultats.

## 12. Régimes de rémunération à base d'actions (suite)

### Options sur actions

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime d'options sur actions :

Pour le semestre terminé le 30 juin 2007		
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début	2 055 300	3,92 \$
Exercées	(1 044 275)	3,92
Annulées	(16 274)	3,92
Réinscription	59 189	3,92
<b>En cours à la fin</b>	<b>1 053 940</b>	<b>3,92 \$</b>
<b>Pouvant être exercées à la fin</b>	<b>170 761</b>	<b>3,92 \$</b>

  

Pour le semestre terminé le 30 juin 2006		
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début	3 006 321	3,92 \$
Exercées	(714 074)	3,92
Annulées	(108 160)	3,92
En cours à la fin	2 184 087	3,92 \$
Pouvant être exercées à la fin	267 082	3,92 \$

Une charge de rémunération de 0,1 M\$ et de 0,2 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007, respectivement (0,1 M\$ et 0,2 M\$, respectivement, en 2006) a été comptabilisée dans les états consolidés intermédiaires des résultats. Aucune option n'a été attribuée à des salariés ni à des non-salariés depuis la création du Fonds.

### 13. Frais financiers, montant net

Les principales composantes des frais financiers du Fonds s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les semestres terminés les 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
Intérêts sur les billets à moyen terme	27 100 \$	27 089 \$	54 203 \$	52 207 \$
Intérêts sur les débetures échangeables, déduction faite de l'accroissement de valeur	4 125	-	8 276	-
Intérêts sur les facilités à terme	-	1 889	-	1 889
Intérêts sur le papier commercial	2 062	154	4 119	1 689
Commission d'engagement et autres frais financiers (produits), montant net	24	(631)	32	(1 149)
Autres charges liées aux instruments financiers dérivés et aux swaps	-	5 089	-	6 383
Amortissement des frais de financement reportés	986	520	2 183	932
Accroissement de valeur lié aux débetures échangeables	551	-	1 100	-
(Gain) perte de change	(20)	(109)	3	(168)
	<b>34 828 \$</b>	<b>34 001 \$</b>	<b>69 916 \$</b>	<b>61 783 \$</b>

### 14. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les semestres terminés les 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
Intérêts payés	28 694 \$	29 077 \$	68 863 \$	40 258 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	3 947 \$	- \$	3 947 \$	- \$
Impôts payés	2 207 \$	3 160 \$	3 230 \$	5 766 \$
Acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition	6 989 \$	- \$	8 976 \$	2 744 \$
Acquisitions d'immobilisations incluses dans les crédetes et charges à payer	2 707 \$	5 333 \$	2 707 \$	5 333 \$

## 15. Frais de restructuration et charges spéciales

Relativement aux acquisitions d'Advertising Directory Solutions Holdings Inc. (« ADS »), de Trader, de MTS Media (« MTS ») et d'Aliant, le Fonds a comptabilisé des provisions au titre des frais de restructuration et des charges spéciales de 25,8 M\$, de 38,7 M\$, de 8,3 M\$ et de 0,9 M\$, respectivement. Le Fonds a adopté un plan officiel visant à intégrer et à restructurer les entreprises acquises. Par conséquent, le Fonds a constitué des provisions à l'égard de la cessation d'emploi prévue de certains employés des entreprises acquises qui exercent des fonctions déjà remplies au sein de sa structure actuelle ainsi qu'à l'égard d'autres mesures de restructuration des activités des entreprises acquises. Les autres charges spéciales sont constituées essentiellement des coûts liés à la résiliation de baux ou de contrats particuliers auxquels le Fonds a l'intention d'apporter des modifications ou de mettre fin. Les passifs liés à ces coûts ont initialement été pris en compte dans le montant net des actifs identifiables acquis sous-jacents. Au cours du premier semestre de 2007, le Fonds a révisé ses estimations initiales de ces provisions. En conséquence, la répartition des prix d'achat a été révisée, ce qui s'est traduit par une diminution de l'écart d'acquisition de 9,7 M\$ avant impôts connexes de 3,1 M\$.

Le tableau suivant présente les provisions liées aux activités de restructuration et aux charges spéciales :

	Frais de restructuration	Autres charges spéciales	Total
Solde au 31 décembre 2006	26 605 \$	13 449 \$	40 054 \$
Provision liée à l'acquisition d'Aliant	452	425	877
Fonds utilisés en 2007 :			
Encaisse	(9 637)	(837)	(10 474)
Provisions liées aux acquisitions comptabilisées à titre de réduction de l'écart d'acquisition	(8 499)	(1 221)	(9 720)
<b>Solde au 30 juin 2007</b>	<b>8 921 \$</b>	<b>11 816 \$</b>	<b>20 737 \$</b>

## 16. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds a conclu des conventions qui comprennent certaines caractéristiques correspondant à la définition de garantie en vertu de la recommandation de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de l'ICCA, intitulée *Informations à fournir sur les garanties*, et qui sont habituelles dans l'industrie.

Le Fonds a conclu des conventions qui comprennent des engagements d'indemnisation à l'intention de certains de ses fiduciaires et cadres supérieurs, qui visent à les indemniser des frais (y compris des frais juridiques), des jugements, des amendes et de tout montant réellement et raisonnablement engagé par eux relativement à toute poursuite en justice, à tout procès ou à toute instance judiciaire dont les fiduciaires et cadres supérieurs pourraient faire l'objet en raison de l'exécution de leur mandat, s'ils ont agi de façon honnête, de bonne foi et dans l'intérêt du Fonds. Le Fonds a souscrit une assurance responsabilité, dont il est le bénéficiaire, à l'intention des administrateurs et des cadres supérieurs. Au 30 juin 2007, aucun montant n'avait été comptabilisé dans le bilan consolidé intermédiaire relativement à ces engagements d'indemnisation. À la suite de l'acquisition d'ADS, de TMC, de Trader Canada, de MTS, d'Aliant et de LesPAC, le Fonds a conclu des conventions en vertu desquelles il convient d'indemniser les vendeurs et de les dégager de toute responsabilité en ce qui a trait aux réclamations, obligations, coûts et charges découlant ou issus des facteurs suivants, ou afférents à ces facteurs : i) toute inexécution de la part du Fonds à l'égard du respect de ses obligations en vertu de ces conventions et ii) tout manquement à l'égard d'une déclaration figurant aux présentes. En outre, les conventions conclues par TMC et Trader Canada avant les acquisitions comprennent des engagements d'indemnisation semblables à ceux décrits ci-dessus. Au 30 juin 2007, aucun montant n'avait été comptabilisé dans le bilan consolidé intermédiaire relativement à ces engagements d'indemnisation.

La nature de ces garanties empêche le Fonds d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal éventuel qu'il pourrait devoir verser aux contreparties.

## 17. Information sectorielle

Les secteurs isolables du Fonds sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des produits différents. À la suite de l'acquisition de Trader, la direction a établi que le Fonds exerce ses activités dans deux secteurs isolables : Annuaire et Médias verticaux. Le secteur Annuaire exerce des activités liées aux annuaires imprimés et en ligne ainsi qu'aux guides spécialisés. Le secteur Médias verticaux exerce des activités liées à des publications imprimées et à des sites Web segmentés par sujet ou par domaine d'intérêt. Les conventions comptables des secteurs sont les mêmes que celles utilisées dans les états financiers consolidés.

Les tableaux suivants présentent un résumé des principales données financières par secteur :

	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2007		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	320 421 \$	90 689 \$	411 110 \$
Charges d'exploitation	130 073	60 718	190 791
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	190 348	29 971	220 319
Amortissement	38 598	11 384	49 982
Bénéfice d'exploitation	151 750 \$	18 587 \$	170 337 \$

	Pour le semestre terminé le 30 juin 2007		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	629 388 \$	165 963 \$	795 351 \$
Charges d'exploitation	255 594	115 995	371 589
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	373 794	49 968	423 762
Amortissement	71 552	22 460	94 012
Bénéfice d'exploitation	302 242 \$	27 508 \$	329 750 \$

	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2006		
	Annuaire <sup>1</sup>	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	287 093 \$	53 231 \$	340 324 \$
Charges d'exploitation	121 201	35 916	157 117
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	165 892	17 315	183 207
Amortissement	35 952	6 848	42 800
Bénéfice d'exploitation	129 940 \$	10 467 \$	140 407 \$

	Pour le semestre terminé le 30 juin 2006		
	Annuaire <sup>1</sup>	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	566 759 \$	69 335 \$	636 094 \$
Charges d'exploitation	237 414	47 891	285 305
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	329 345	21 444	350 789
Amortissement	91 913	9 599	101 512
Bénéfice d'exploitation	237 432 \$	11 845 \$	249 277 \$

1. Les résultats du secteur Annuaire pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2006 comprennent les résultats des guides spécialisés qui étaient auparavant comptabilisés dans le secteur Médias verticaux. Par conséquent, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2006, des produits de 0,3 M\$ et de 0,4 M\$, respectivement, et des charges d'exploitation de 0,5 M\$ et de 1,1 M\$, respectivement, ont été reclassés dans le secteur Annuaire.

## 17. Information sectorielle (suite)

	30 juin 2007		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Acquisitions d'immobilisations	17 483 \$	25 537 \$	43 020 \$
Ajouts aux actifs incorporels	-	20 \$	20 \$
Actifs incorporels	1 776 983 \$	347 693 \$	2 124 676 \$
Écart d'acquisition	5 606 208 \$	962 251 \$	6 568 459 \$
Total de l'actif	7 882 398 \$	1 413 008 \$	9 295 406 \$

  

	31 décembre 2006		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Acquisitions d'immobilisations	57 126 \$	6 772 \$	63 898 \$
Ajouts aux actifs incorporels	2 460 \$	-	2 460 \$
Actifs incorporels	1 671 886 \$	346 328 \$	2 018 214 \$
Écart d'acquisition	5 430 493 \$	964 287 \$	6 394 780 \$
Total de l'actif	7 601 580 \$	1 401 667 \$	9 003 247 \$

## 18. Incidence de nouvelles normes comptables n'ayant pas encore été mises en œuvre

### Instruments financiers

L'ICCA a publié de nouvelles normes comptables qui prennent effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007.

a) Chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*. Ce chapitre établit les informations à fournir relativement à l'importance des instruments financiers en ce qui concerne la situation financière et la performance du Fonds ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels le Fonds est exposé et la façon dont le Fonds gère ces risques. Les principes exposés dans ce chapitre complètent les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des instruments financiers énoncés dans les chapitres 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, 3863, *Instruments financiers – présentation*, et 3865, *Couvertures*.

b) Chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*. Ce chapitre établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Les normes de ce chapitre complètent les normes du chapitre 3861, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*.

c) Chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*. Ce chapitre établit les normes quant aux informations à fournir sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité.

Le Fonds évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur les états financiers consolidés.

## 19. Chiffres correspondants

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à la présentation des états financiers de la période considérée.